



Rapport de consultation

Consultation virtuelle du 25 mars 2021

Consultation écrite du 26 au 9 avril 2021



Projets de règlement présentés

L-2001-3771

Projet de règlement modifiant le règlement de zonage L-2000 afin d'encadrer la vente au détail et la production de cannabis

L-9501-76

Projet de règlement modifiant le règlement de construction L-9501 afin d'exiger l'installation d'un système d'élimination d'odeurs dans les espaces d'entreposage ou de culture du cannabis

Rapport de consultation

Statistiques

Consultation virtuelle

- 3 personnes ont pris parole

Consultation écrite

- 4 courriels ont été reçus

Sujets abordés

Vente de cannabis

- Aucun commentaire

Production de cannabis

- 4 commentaires

Mesures anti-odeurs

- 1 commentaire

Rapport de consultation

Commentaires à propos de la production de cannabis

- Les commentaires provenaient de personnes ou citoyens corporatifs voulant construire un projet de production de cannabis à Laval ou vendre des terrains à cet effet
- Les intervenants demandent à ce que le second projet de règlement L-2001-3771 soit modifié afin d'autoriser l'usage « production de cannabis » pour leurs projets
- Des 4 demandes de modification, une entreprise (déjà en opération) est située dans une zone où la production de cannabis serait autorisée (en zone industrielle)
- Les trois autres demandes visent des terrains situés dans une zone agricole où la production de cannabis ne serait plus autorisée

Rapport de consultation

Commentaires à propos de la production de cannabis

- Plusieurs commentaires concernaient le fait que la Ville n'a pas avisé les entreprises concernées de l'éventuelle adoption du projet de règlement L-2001-3771, surtout celles qui étaient en train de planifier un projet de construction
- Un commentaire à l'effet que la Ville devrait éviter de retirer des usages dans une zone, car cela ajoute des éléments de risque pour certains projets en planification

Rapport de consultation

Commentaires à propos des mesures anti-odeurs

- Un commentaire à l'effet que les mesures sont très pertinentes et qu'elles doivent être maintenues

Rapport de consultation

Principal enjeu

- La Ville doit décider si le second projet de règlement L-2001-3771 sera modifié afin d'autoriser la production de cannabis dans les zones ciblées par les participants

Décision du conseil municipal

3 mai 2021

IL EST PROPOSÉ PAR : Ray Khalil

APPUYÉ PAR : Jocelyne Frédéric-Gauthier

et résolu à l'unanimité:

d'adopter le second projet de Règlement numéro L-2001- 3771 modifiant le Règlement L-2000 de la Ville de Laval afin d'encadrer la vente au détail et la production du cannabis.

(CM-20210503-382)